

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANÇON
CANTON DE BRIANÇON I

MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE

Délibération du Conseil Municipal
N°2019-006
VOTE DES TAUX DES 3 TAXES LOCALES
2019

Séance du : 8 avril 2019

Date de convocation : 27 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf et le huit avril, à vingt heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Pierre SEVREZ.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 10

Nombre de votes : 10

Présents : Jean-Pierre SEVREZ, Alain FAUST, Philippe SIONNET, Jean-Louis FAURE, Sylvie MATHON, Roland JACOB, Régis JOUFFREY, Florence GAILLARD

Pouvoirs de Bruno GARDENT à Régis JOUFFREY et de Jean-Pierre PIC à Philippe SIONNET

Secrétaire de séance élu : Jean-Louis FAURE

Vu les lois de finances,**Vu** les dispositions de l'article L2224-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,**Vu** les dispositions des articles 1609 nonièes C, 1640 B et C et 1447-0 du 1 du III de l'article 1636B sexies et de l'article 1609 quinquies C du Code Général des Impôts,**Considérant** que les bases d'impositions augmentent de 4.62 % entre 2018 et 2019 et que le produit attendu évolue de 4.08 %,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décider de maintenir les taux des 3 taxes locales de l'année 2018 :
- vote les taux de l'année 2019 ainsi :
 - taxe d'habitation : 10.95 %
 - taxe sur le foncier bâti : 18.81 %
 - taxe sur le foncier non bâti : 106.94 : %

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Pierre Sevrez

Date dépôt Préfecture :

Date affichage :